



FICHE D'INFORMATION

TRAITEMENT D'UNE PILOSITE PAR LASER DEPILATOIRE

Ces recommandations ont été rédigées par les dermatologues du groupe "Laser", section de la Société Française de Dermatologie

Madame, mademoiselle, monsieur

But et Rythme du traitement

Les Lasers dépilatoires émettent un faisceau de lumière absorbé par le pigment brun (mélanine) de la tige du poil et de sa racine. Ce faisceau de lumière est transformé en chaleur qui entraîne la destruction du poil.

Plusieurs séances sont nécessaires pour réduire fortement cette pilosité. Selon les données actuelles de la littérature médicale on estime qu'il faut 4 à 8 séances (passages) sur chaque zone à épiler, suivis éventuellement d'un traitement d'entretien pour réduire de 80% une pilosité brune sur une peau claire. Si la peau est foncée (mate) le nombre de séances sera plus important. Les poils restants sont plus fins, plus clairs et plus clairsemés.

Les séances seront espacées de un à six mois en fonction de la repousse.

Les poils blancs ne peuvent, dans l'état actuel de la technique des Lasers, être traités par cette méthode.

L'épilation Laser est possible pour les hommes comme pour les femmes, pour toutes les localisations, dans un but esthétique ou thérapeutique (folliculite, poils incarnés de la barbe).

Consignes avant la séance :

Arrêter l'épilation à la cire et/ou à la pince ainsi que la décoloration, au moins un mois avant la séance.

Ne pas être bronzé(e).

Le rasage de la zone à traiter devra être réalisé deux jours avant la séance.

Le port de lunettes de protection adaptées est obligatoire pendant la séance.

La douleur :

Une sensation douloureuse peut être ressentie, variable selon les zones traitées et selon les patients. Il s'agit d'une sensation de piqûre ou de coup d'élastique, qui pourra être diminuée par l'utilisation d'un système de refroidissement ou par l'application d'une crème anesthésiante (crème EMLA).

Les suites immédiates :

Sont marquées par une rougeur, une sensation de chaleur et un discret gonflement à la base des poils, d'une durée variable de un quart d'heure à deux heures.

Habituellement, dans les trois à cinq jours suivant la séance on pourra noter « l'éjection des poils traités ». Cette phase peut durer jusqu'à 10-15 jours.

Les soins après la séance :

L'application d'une crème apaisante sera prescrite pendant 24 à 48 heures.

Une protection solaire par écran total est indispensable dans les suites du traitement.

Les risques :

Les complications telles que brûlure ou surinfection sont rares, les cicatrices sont exceptionnelles.

Des troubles de la pigmentation : hyperpigmentation (peau plus foncée que la normale) ou hypopigmentation (peau plus claire que la normale) peuvent survenir dans les semaines suivant le traitement mais sont presque toujours réversibles.

Des repousses paradoxales ont été notées, notamment sur les joues lors du traitement d'un duvet.

Absence de cotation de cet acte médical à la Nomenclature de la Sécurité Sociale :

Aucun remboursement n'est possible et aucun arrêt de travail ne pourra être accordé pour cet acte à visée esthétique.

Le médecin qui vous a remis cette fiche est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Fiche mise à jour le 23 Janvier 2003. Cette fiche est disponible sur le site internet de la Société Française de Dermatologie sfdermato.org